

Urbanisme réglementaire et opérationnel

 **ECTS**
6 crédits**Etablissement(s)**
UFR
Géographie,
Histoire,
Économie et
Société**Volume horaire**
60h**Période de
l'année**
Semestre 5

Présentation

DESCRIPTION

Cet enseignement propose une initiation aux métiers et aux pratiques de l'urbanisme en France. D'une part, il permet aux étudiants d'allier leurs compétences géographiques à des connaissances dans les domaines juridiques, financiers ou encore de la gestion de projet. Sont présentées les principales notions de base des différents droits qui s'intéressent aux questions territoriales, dont le droit de l'urbanisme. L'enseignement vise à replacer les normes juridiques, et leurs applications concrètes, dans le contexte spatial, institutionnel et politique. D'autre part, l'enseignement parcourt les pratiques de l'urbanisme réglementaire et opérationnel à partir d'exemples d'opérations concrètes en France, avec des éléments de comparaison en Europe et dans le monde. Plusieurs sorties de terrain seront organisées aux horaires des cours, tandis que leur évaluation repose sur la réalisation de projets collectifs. À l'issue du cours, les étudiants doivent avoir acquis les principales notions de base des procédures de l'urbanisme opérationnel. Ils doivent être capables de replacer ces dimensions juridiques et techniques dans le cadre d'un processus de projet urbain.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Urbanisme réglementaire et opérationnel	Cours Magistral	20h
Urbanisme réglementaire et opérationnel	Travaux Dirigés	40h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation